

S'agissant de la faune, les effets des aménagements autorisés par la présente modification sur les populations animales seront limités. Outre les organismes du sol, les espèces subsistantes sont principalement des oiseaux et des insectes qui pourront aisément migrer dans les espaces environnants qui présentent des écosystèmes similaires, en l'occurrence les prairies et les boisements situés dans le village ou en périphérie immédiate des secteurs urbanisés et aménagés.

3.1.4 Incidences sur les paysages

Les effets du développement urbain au regard de la perception générale des différentes entités paysagères seront limités dans la mesure où il s'effectuera en densification des sites déjà bâtis ou à leurs abords immédiats.

S'agissant des caractéristiques du bâti autorisé par la présente modification, la réglementation de la zone naturelle du PLU s'attache à en préserver les principales composantes, en particulier en ce qui concerne la volumétrie des constructions et l'aspect des toitures qui jouent un rôle prépondérant dans l'appréciation des paysages.

3.1.5 Incidences sur les sites Natura 2000

Le territoire d'Itxassou est concerné par les sites Natura 2000 de la Nive et du Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi. Les DOCOB les concernant sont en cours d'élaboration et les diagnostics établis dans ce cadre permettent de montrer l'absence d'incidence notable de la présente modification du PLU sur ces deux sites.

3.1.5.1 Site de la Nive

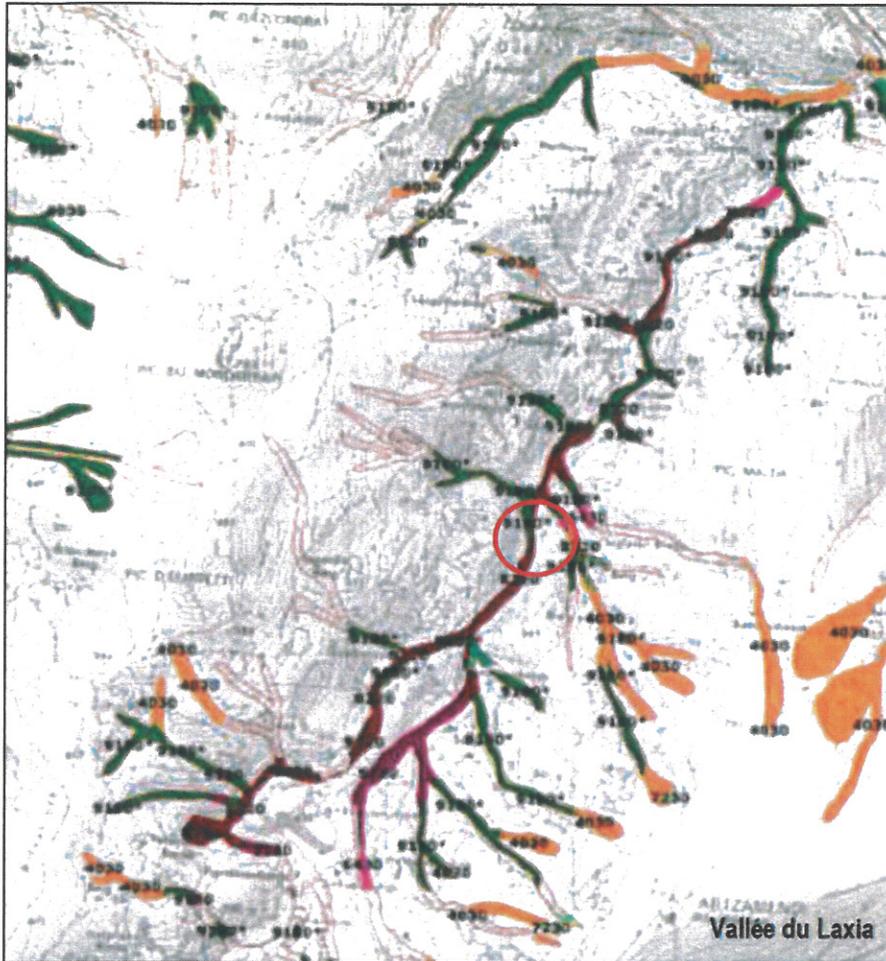
Le Syndicat Mixte du bassin versant de la Nive a élaboré le DOCOB de ce site Natura 2000. Ce document propose un diagnostic et des objectifs de préservation concernant la Nive et ses affluents, notamment le Laxia à Itxassou.

Impacts directs

Certains secteurs concernés par la présente modification peuvent être situés sur des habitats identifiés par le DOCOB du site Natura 2000 de la Nive. Il s'agit de l'élevage de brebis situé dans le quartier Soldatenborda à proximité de Laxia, et du secteur Np, destiné à la sauvegarde du Pottock également situé à proximité de ce cours d'eau.

Or, la vallée du Laxia et les cours d'eau qui la composent constituent un secteur aux enjeux de conservation très importants. Plusieurs espèces endémiques des Pyrénées et du Pays Basque sont présents dans ces petits cours d'eau (communautés hygro-sciaphiles des parois acides à hyménophylle de Tunbridge ou trichomane remarquable) et la vallée abrite également plusieurs espèces très rares voire endémiques comme la soldanelle velue et le desman des Pyrénées.

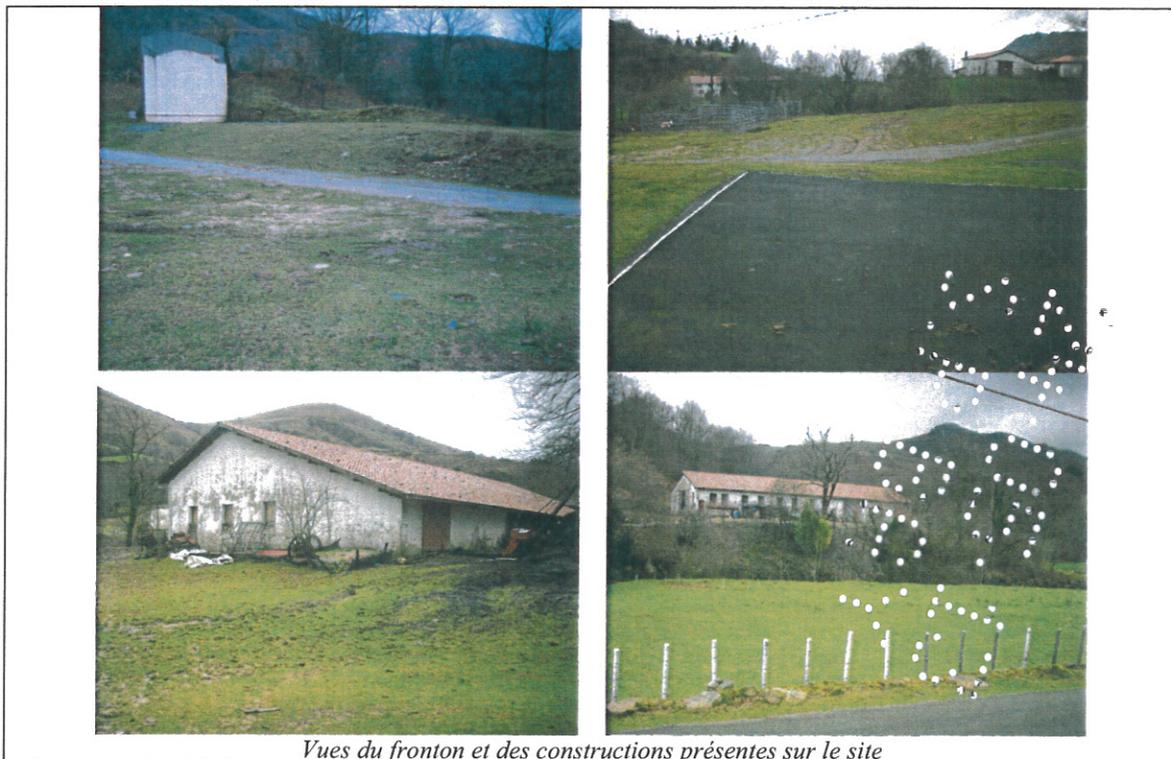
Cependant, les projets rendus possibles par la présente modification concernent des activités déjà présentes sur le site, incluses dans un secteur d'ores et déjà bâti, essentiellement pour l'activité agricole mais aussi pour le tourisme (restaurant) et les loisirs (fronton). Ainsi, les incidences directes de l'extension d'une bergerie ou de l'implantation d'un abri pour les Pottock ne présentent pas d'incidence notable sur le site Natura 2000 de la Nive.



Localisation des secteurs à enjeux dans la vallée du Laxia et site concerné par les projets brebis et Pottock

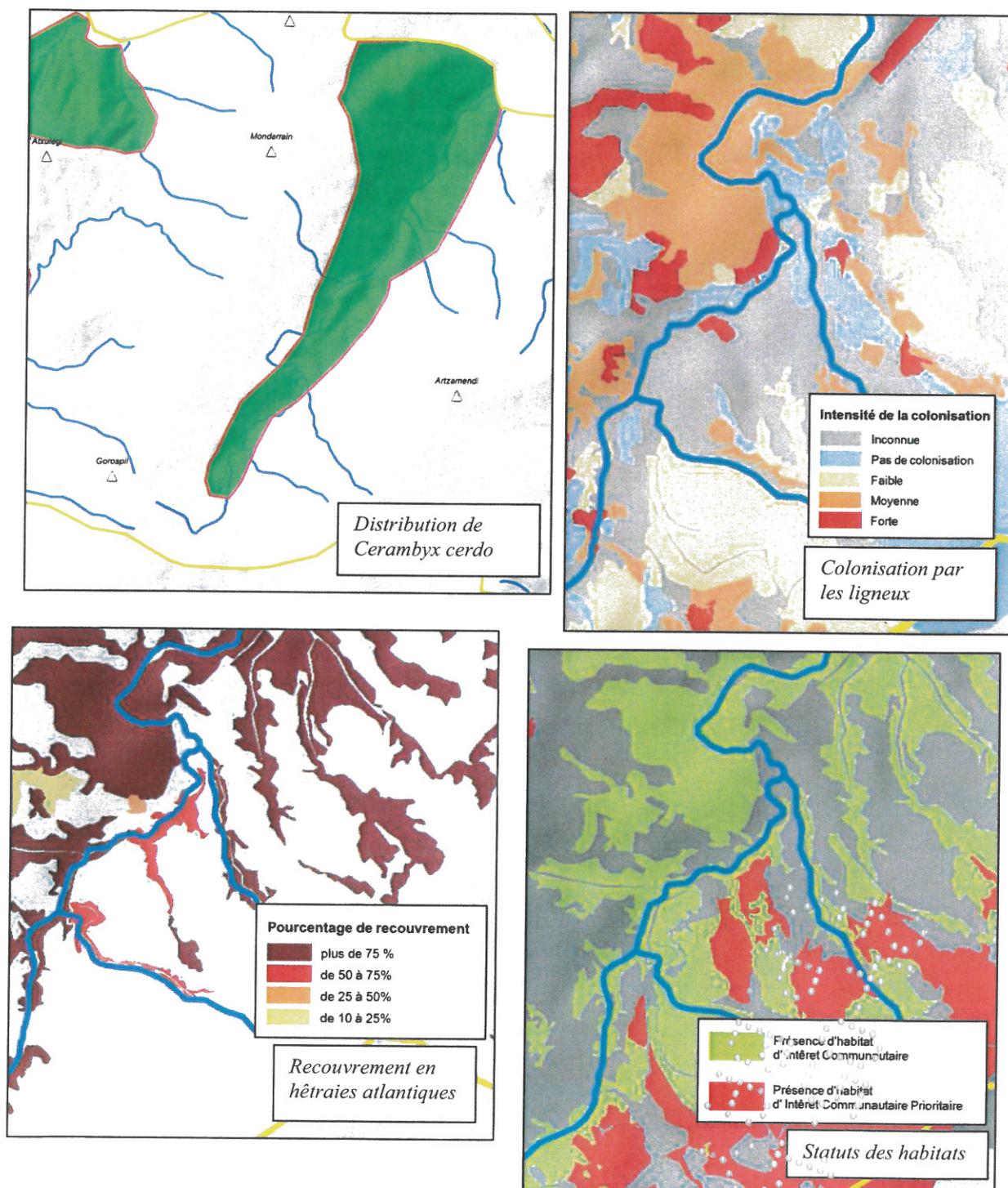
Extrait du résumé non technique du DOCOB de la Nive

Source : site Internet du Syndicat Mixte du bassin versant de la Nive



Vues du fronton et des constructions présentes sur le site

hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois Ilex et parfois Taxus en bon état de conservation et dont l'évolution est prévue comme stable (entre 50 et 75%). Ce dernier constitue un habitat d'intérêt communautaire.



Extraits du diagnostic habitats du DOCOB en cours d'élaboration
 Source : SIVU Natura 2000 du Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi

Les impacts des projets d'extension de bergerie et d'implantation d'un abri pour les pottocks sur le site Natura 2000 sont potentiels. Ils ne sont néanmoins pas significatifs dans la mesure